

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 36 (1898)
Heft: 10

Artikel: Théâtre
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196792>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

petètrè pas su fèrè lo signo : coumeint as-tou fé ?

— Y'é fé coumeint à Losena : Pst !
— Ah ! hà ! t'as fé torche-mireau avoué la balla man, à Lozena ?
— Oi.
— A Yverdon assebin ?
— Oi.
— Eh bin, ma fài, t'as zu too, Riquiet ; dù que l'étài po reveni, te fallâi fèrè torche-mireau avoué la patta gautse !

Le coiffeur de dames.

A Paris, le coiffeur de dames prend 5 francs pour une coiffure ordinaire de ville ou de diner, qui nécessite quelques crépons, des bandeaux ou une natte ; 15 francs pour une coiffure de bal avec fleurs et plumes ; 20 à 30 francs pour une coiffure poudrée.

Le coiffeur pour dames ne se contente pas de peigner, il maquille. C'est ce qui s'appelle mettre de l'harmonie dans le visage : un trait de crayon très léger pour faire paraître les sourcils plus fournis, plus foncés, et donner de l'éclat au regard ; une ombre imperceptible de poudre de Peyromme pour voiler les paupières qui sont rouges ou saillantes ; une goutte d'extrait de roses pour donner aux lèvres une coloration persistante, qui ne disparaît pas en buvant, en mangeant, en portant le mouchoir à la bouche, ou simplement en passant la langue sur les lèvres ; quelquefois le coiffeur raffine, il colore de la même manière l'intérieur des narines ou des oreilles de sa cliente. C'est toute une peinture.

Quand il y a grand bal chez la princesse de S. ; par exemple, il faut s'y prendre longtemps à l'avance pour être coiffée par un coiffeur en renom. Celui-ci inscrit ses clientes de demi-heure en demi-heure. Il monte en voiture et se rend chez la première inscrite à 2 heures de l'après-midi ; 25 minutes lui suffisent pour édifier les coiffures les plus compliquées, car il a préparé à l'avance tous les accessoires nécessaires. Il est bien rare qu'à onze heures du soir il n'ait pas encore une ou deux clientes à coiffer.

Les premières violettes ont fait leur apparition sur nos marchés où leurs mignons bouquets égalaient les éventaires de nos maraîchères. La jolie fable qu'on va lire, due à la plume de M. L. Favrat, et que nous venons de retrouver en portefeuille, est donc toute d'actualité.

La violette double et la violette simple.

(Fable).

J'ai vu chez des parents, au Jorat, près des bois, La violette double aux riches fleurs sans grâce, Mais au parfum suave, aspiré mille fois, Pousser en touffe au pied d'un égot à l'eau grasse, D'où l'on voit à longs flots, tomber pour le jardin, Quatre fois dans le jour, toute l'eau de vaisselle ; Car de cette eau féconde on arrose, au matin, Le petits pois, l'oseille et les choux de Bruxelles. La violette double en profitait aussi. Mais l'égot lui faisait plus d'une tache immonde, Et mainte fleur par là, mainte feuille par ci, S'affaissaient tristement sous l'eau nauséabonde. La pauvre plante enfin, comme on peut concevoir. En perdait son parfum, sa fraîcheur souriante Et ce charme idéal qu'une fleur doit avoir. Sans doute elle croissait, riche, luxuriante, Car ses boutons s'ouvraient chaque jour si nombreux Qu'à les vouloir compter on perdrait patience, Et ses tiges poussaient des jets en abondance. Mais quand la jeune fille entra le front joyeux, Cueillant les belles fleurs pour mettre à son corsage, Devant la violette elle passait, hélas ! Sans jamais abaisser son gracieux visage ; Bien plus, en cet endroit, elle pressait le pas. Près de là, sous la haie à l'ombre renaissante, Grâce aux bourgeons écloés aux premiers doux rayons La violette simple ouvrait fraîche, odorante, Dans l'herbe tendre encor, ses timides boutons.

La jeune fleur d'avril avait peu de calices, Mais comme ils étaient purs, riant et parfumés ! Ils ne s'engraïssaient point des noires imondices ! Mais à les voir si frais les yeux étaient charmés, Et mainte jeune fille en faisait ses délices. Etant de ces gens-là qu'on voit toujours songeants, J'ai dit, en comparant le sort des deux fieurtes : Cela n'est pas nouveau ; les simples violettes Vivent loin des égouts, comme les simples gens. L. F.

Histoire de la nation suisse, de M. Berthold van Muyden. La neuvième livraison de cette belle et intéressante publication vient de paraître chez M. H. Mignot, éditeur à Lausanne. L'auteur y raconte avec une remarquable impartialité et une grande largeur de vues, la restauration de l'Eglise catholique, les « démêlés entre le duc de Savoie et les Républiques de Berne et de Genève » ; puis il fait un brillant tableau de la « civilisation en Suisse vers la fin du XVI^e siècle ». Il aborde enfin le XVII^e siècle, avec « l'histoire des Confédérés et des Liges grisonnes durant la guerre de Trente ans ». Le tout est accompagné de curieuses gravures : costumes et uniformes du temps, portraits, vues et plans de villes.

Guinguette. — Les hauteurs qui dominent Paris étaient autrefois remplies de moulins à vent. Celui de la *Galette* entre autres était très connu. Or, sur ces hauteurs se trouvaient en même temps d'immenses clos de vignes. Vers l'an 1660, il vint à l'esprit d'un des maîtres de ces moulins de vendre au détail, chez lui, le vin de son clos. Ce meunier s'appelait Jean-Pierre Guinguet. Les consommateurs appelèrent sa maison la *guinguette*. Avec le temps cette appellation devint commune à tous les petits cabarets qui s'établirent dans le voisinage de celui de Jean-Pierre Guinguet, et plus tard, à tous les cabarets de Paris et de la province.

Une course sans le savoir.

C'était lors du tir cantonal, à Lausanne, en 1894. Deux Lausannois livrés aux joies de Bacchus ont la velléité d'aller goûter le *St.-Saph.* du Café des Messageries, et montent en chancelant dans un fiacre stationnant à Beaulieu.

— A... à... St-François, dit l'un d'eux, en se tournant vers le cocher.

— En rou...ou...te, fit l'autre. Et quelques secondes après, ils dormaient à qui mieux mieux.

Le cocher, qui n'avait pas mal caressé de demi-litres pendant la journée, n'était pas moins influencé, et sommeillait au point que son cheval les conduisit au milieu de la place de la Riponne.

Après un instant il ouvrit un œil, se souvint qu'il devait reconduire ces messieurs à Beaulieu, tourna brusquement sa voiture, prit par la Rue Neuve et abaissa de nouveau ses paupières.

De là le cheval se dirigea par la rue de l'Halle et le Maupas, sur la place de fête, où il s'arrêta à l'endroit même d'où il était parti.

Les deux voyageurs dormaient toujours profondément, n'ayant aucune idée de ce qui s'était passé. Aussi quand le cocher voulut leur réclamer le paiement de la course, refusèrent-ils de la manière la plus formelle, comme des hommes qui ont la conviction de n'avoir pas quitté la place de Beaulieu, et qui ont droit, au contraire, à une juste indemnité pour le retard.

Des coups de poing furent échangés, et le magistrat, devant qui l'affaire fut portée, fut embarrassé de la trancher, le cheval seul ayant conscience des faits.

L'héritage est une petite fête où plus on est de fous moins on rit.

Un concert de famille.

La Tarentelle, tel est le nom d'une société encore très peu connue dans notre ville, et qui semble avoir pris pour devise la morale de la fable du Grillon : « Pour vivre heureux, vivons cachés. » Mais c'est vraiment trop de modestie ; nous avons pu nous en convaincre dimanche soir, au délicieux petit concert que ses membres donnaient à leurs parents, et aux amis de leurs parents, à l'occasion de son premier anniversaire.

La Tarentelle se compose d'une quinzaine de jeunes gens de 15 à 18 ans. Les instruments sont la guitare, la mandoline, le violon, le violoncelle, la flûte et le piano.

Le programme de dimanche était composé de quinze morceaux, choisis avec beaucoup de goût : musique tour à tour vive, gaie, entraînant. Rien de plus gracieux, par exemple, que la *Romance* de Jungwirth, pour mandoline et guitare ; c'était lié, fondu et d'une grande douceur, chose très difficile à obtenir avec ces instruments. Il nous faudrait citer encore le duo de flûtes, *Roméo et Juliette* ; la *Romance* de Simonetti et la *Réverie nocturne*, de Faucheu, pour violon et piano ; la *Méditation*, de Gounod, pour violons, flûtes, violoncelle et piano, ainsi que d'autres morceaux, tous exécutés avec beaucoup d'expression, un remarquable sentiment des nuances et un ensemble, une précision à satisfaire les plus exigeants. — Nous n'exagérons rien.

Nous remercions bien vivement cette intéressante société pour le plaisir qu'elle nous a procuré. Toutes nos félicitations à ces aimables et modestes jeunes gens, pour la manière on ne peut plus louable dont ils utilisent leurs loisirs.

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur la soirée dramatique et musicale qui sera donnée au profit d'enfants idiots et aveugles, le mardi 8 mars, à huit heures du soir, dans la salle des spectacles. Cette soirée, organisée par une société de dames, a pour but de contribuer à la création d'un établissement spécial destiné à recevoir et à adoucir le sort de pauvres enfants déshérités de la fortune, et desquels on s'est peut-être trop peu occupé jusqu'ici. Il s'agit donc d'une œuvre humanitaire au premier chef et digne de toute sollicitude.

Le mercredi 9 mars, dans le temple de St-François, à huit heures du soir, l'*Union chorale* donnera son concert annuel, avec le concours de M. Troyon-Blaesi, de M. Locher, ténor, de M. Dénéreaz, organiste, de la Société de Zofingue et de l'Orchestre de la Ville. Au programme, on remarque comme œuvre principale, le *Désert*, de Félicien David, et l'*Helvétie*, cantate de M. Plumhof.

L'*Union instrumentale* célébrera son trentième anniversaire, ce soir, dans la grande salle de Tivoli. Le programme de cette petite fête est des plus variés, et promet à tous quelques heures bien agréables.

THEATRE. — Demain, dimanche, à 8 heures, **Thérèse Raquin**, drame en 4 actes, de *Emile Zola*. Le spectacle sera terminé par *Le genre de Monsieur Poirier*, comédie en trois actes. — Tramuys à la sortie, pour Lutry et la Pontaise.

Vendredi 11 mars et jours suivants : **Michel Strogoff**, drame à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux de J. Verne et d'Ennery.

L. MONNET.

Les magasins populaires de MAX WIRTH, à Zurich, Bale et St-Gall expédient de l'étoffe en quantité tout à fait suffisante pour :

- 1 habit d'ouvrier, extrêmement solide Fr. 5 —
- 1 complet pour monsieur, cheviot pure laine. » 12 —
- 1 pantalon pour monsieur, uni et faconné » 4 80
- 1 vêtement pour garçon en étoffe durable. » 5 —

Echantillons d'étoffes pour habits de messieurs, de garçons et de dames, et marchandises en toile et en coton franco à chacun.

Adresse : Max Wirth, à Zurich.

Papeterie L. MONNET, Lausanne.

— Planches à dessin de premier choix. —

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.